

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTIONS et LOCATIONS IMMOBILIERES

A dater du 25 janvier 2018

Tous les prix affichés en vitrine sont T.T.C

HONORAIRES DE TRANSACTION

A la charge du vendeur

- Jusqu'à 39.000 € : Minimum de 5.000 € T.T.C (T.V.A de 20 %)
- De 40.000 à 299.000 € : 5 % + 4.000 € T.T.C (T.V.A de 20 %)
- Montant supérieur à 300.000 € : 5 % T.T.C (T.V.A de 20 %)

HONORAIRES DE LOCATION HABITATION

11 % T.T.C (T.V.A de 20 %) du montant du loyer annuel hors charges :

- 50 % à la charge du bailleur
- 50 % à la charge du locataire n'excédant pas un montant maximum de 8 € / m² pour la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail et 3 € / m² pour la réalisation de l'état des lieux entrant

HONORAIRES POUR AVIS DE VALEUR

- 200 € T.T.C (T.V.A de 20 %) pour avis rédigé
- offert dans l'éventualité d'un mandat de vente

SARL HR IMMO CONSEIL Franchisé indépendant Laforêt Immobilier Au capital de 10.000 Euros

RCS LISIEUX 492 847 371 Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 1402 2016 000 012 845

Délivrée par la CCI de Seine Estuaire en date du 07/10/2016

Et bénéficiaire de la garantie financière CEGC située 16 rue Hoche, Tour Kupka B – TSA 39999, 92919 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
Dûment représentée par Monsieur Hervé RAVARD et Monsieur Arnaud RAVARD en leur qualité de Responsables d'Agence